

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 3.10.2005 sous le n°0910S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : A. Iperet

Prix au n°1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. 2 au NICE-SNES n°192 d'août 2006
S3 aux S1+CA- Nice, le 31 août 2006

SOMMAIRE

P.1 Conseil syndical académique
P.2 Comment se rendre au lycée Costebelle à
Hyères
Annexe 1 : affiche rassemblements
Annexe 2 : convocation CSA

INFOS S1

Conseil Syndical Académique

Cher collègue,

Alors que le gouvernement dans ses annonces de rentrée prétend faire de l'Education sa priorité, de Villepin s'est contenté, il y a une semaine, de rappeler les mesures mises en œuvre dans le cadre de la loi d'orientation, pourtant fortement contestée en 2005. Silence hautement symbolique par ailleurs sur la rentrée 2006 et les suppressions de postes (150 dans notre académie) dont chacun mesurera dans son établissement les conséquences désastreuses en termes d'effectifs par classe et de conditions d'enseignement. Dans ce contexte la volonté de mettre en place le socle commun, de démanteler l'éducation prioritaire, de nous imposer le conseil pédagogique, d'assujettir nos carrières et d'augmenter la précarité sont autant de sujets de désaccord sur lesquels nous devons poursuivre la riposte collective. Nos instances syndicales sont un outil majeur pour débattre et construire ensemble !

**Ta présence est donc indispensable au prochain conseil syndical académique
qui aura lieu le vendredi 8 septembre
au lycée Costebelle à Hyères**

Cette convocation t'est envoyée personnellement, en tant que représentant-e de ton établissement. Elle ouvre droit à une absence pour réunion syndicale et aucun délai n'est imposé pour la remettre au chef d'établissement. En cas d'indisponibilité, un autre militant de ton établissement peut te remplacer, pense à le contacter

Comptant sur ta présence,

Amitiés syndicales,
Richard Ghis
Secrétaire général

Des rassemblements unitaires dans l'éducation sont d'ores et déjà prévus
le mercredi 6 septembre.

Tu trouveras dans ce courrier une affichette mise à jour avec les lieux des rassemblements dans l'académie.

Comment se rendre au lycée Costebelle à Hyères :

Pour les collègues du Centre, Moyen et haut Var :

Prendre l'autoroute A 57, puis l'autoroute A 570 en direction de Hyères (panneau : ZI Toulon Est; la Garde, St Tropez...). L'autoroute se termine dans Hyères par un immense rond-point; prendre à droite direction "La gare" mais serrer à droite pour prendre l'avenue Paul Bourget (panneau : Vélodrome; ZI St Martin...). L'avenue Bourget est à sens unique, rester à gauche; après les feux et le passage à niveau, continuer tout droit l'avenue dite "Montée de Costebelle". Au 3ème rond point, prendre la sortie gauche, dans la pinède le lycée...

Pour les collègues de l'Ouest varois et de Toulon, Prendre l'autoroute A 570 et suivre le même itinéraire.

Pour les collègues qui prendraient un autre chemin : repères dans Hyères : la gare et le vélodrome de Costebelle.

RASSEMBLEMENTS

Mercredi 6 septembre

*à l'appel des organisations syndicales FSU, FAEN, FERC-CGT, SGEN-CFDT,
UNSA-Éducation, de la FCPE, des organisations étudiantes.*

Demandons des comptes à nos députés
Contestons la politique éducative du gouvernement
Refusons la précarité
Faisons avancer nos propositions

à NICE à 16h00

devant la permanence de M. ESTROSI, 56 bd P. Montel

à TOULON à 14h30

à la Préfecture,
avec audience en Préfecture, puis auprès de l'IA et du député LEVY

à DRAGUIGNAN à 15h00

devant la sous-préfecture,
avec audience auprès du sous-préfet et du maire.

